

pulaire à cet effet, est confirmée par l'investigation chimique. Il a été établi par Liebig et Johnston que, tandis que la composition de la neige nouvellement tombée est presque identique avec celle de l'eau de pluie, la neige qui est restée sur la terre pendant quelque temps, fournit, quand elle est fondue, une quantité d'ammoniac qui n'y était pas auparavant. Ceci se fait par la nature poreuse de la matière, qui l'aide à absorber des vapeurs ammoniacales ou autres, purifiant ainsi l'air et en même temps amassent un des engrais les plus riches et les plus volatiles pour la végétation dans le printemps. On sait aussi que l'ammoniac aide à la plante à pousser avec moins de lumière qu'elle n'en requiert ordinairement, alors il n'est pas impossible que quand elle est sous la neige, ayant une abondante provision de cette substance, elle puisse réellement croître. Ceci, aussi bien que l'effet d'un dégel graduel de la neige en empêchant la gelée de faire mourir les feuilles, peut nous rendre compte de la couleur verte brillante qu'a souvent l'herbe après que la neige est partie.

La neige comme la pluie tombe sur les terres du juste et de l'injuste. Elle favorise le mauvais cultivateur comme le bon. Néanmoins les utilités ci-dessus mentionnées, suggèrent la question—employons nous tous les moyens en notre pouvoir pour recevoir le bénéfice de ce don utile de la nature? Nous essayons toujours à laisser la terre nue et exposée à l'influence des tempêtes de Phiver, et à faire amasser la neige, et à remplir les cours d'eau et les endroits bas, au lieu d'en couvrir également la terre. De cette manière, une grande partie de son bienfait est perdue. Dans la nature, d'un autre côté, l'abridés forêts, et même des arbrisseaux et des herbages flétris, assure une couverture de neige plus égale. S'il est possible, nous imiterons la nature en ceci, et avec des arbres ou des haies vives, nous abriterons ces places que nous avons trouvées, par expérience, dépourvues de leur couverture naturelle d'hiver. Les bienfaits d'un tel abri sont largement réalisés dans la Grande Bretagne, et aussi sur les nouvelles fermes dans ce pays, encore abritées par les forêts; mais la surface nue de plusieurs des vieux districts, a besoin de cette protection contre les effets destructeurs des gelées de Phiver, ajoutés aux autres causes de sa stérilité augmentant.

D'autres effets de la distribution plus ou moins égale de la neige sont aussi dignes

remarque. Quand des parties d'un champs sont nues et d'autres couvertes de bancs de neige, la pénétration de la gelée est inégale, et l'eau de neige au lieu de pénétrer avec sa matière ammoniacale dans le sol, coule dans rigoles et les ruisseaux, se faisant un cours dans la terre molle, et se rendant rapidement aux ruisseaux et aux rivières. Ainsi il y a deux pertes indépendamment des nombreux inconvénients des monceaux de neige en hiver.

—:—

**IMPORTATION DE GRAIN, GRAINES
DE SEMENCE, RACINES, ETC.,
DES PAYS ETRANGERS.**

Nous publions la correspondance suivante au sujet de l'importation de grain, graines de semence, etc., des pays étrangers dans le Bas-Canada, pour les y cultiver. L'Hon. Ministre d'Agriculture mérite les remerciements des Agriculteurs pour cette marque d'attention à leurs intérêts, et il est très à désirer que l'on prenne part au sujet afin de se procurer des nouvelles graines de semence—particulièrement du Blé de la Mer Noire, qui a déjà si bien réussi dans le Bas-Canada, mais qu'il faut renouveler souvent. La Chambre d'Agriculture a adressé des Circulaires à toutes les Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada, en y incluant la lettre du Ministre, et recommandant le sujet à leur attention à leur Assemblée Annuelle en Février, et demandant une réponse de chacune le ou avant le 15 de Mars prochain, afin que des arrangements soient faits à temps pour embarquer du grain et des graines de semence l'automne prochain de la Baltique ou de la Mer Noire, avant la cloture de la navigation.

BUREAU D'AGRIC. ET DES STAT. }
Toronto, Dec. 17, 1856. }

WILLIAM EVANS, Ecr.,

Secrétaire, B. A.

MON CHER MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous informer, que si la Chambre du Bureau d'Agriculture ou l'Association Agricole désirait approprier une partie de ses fonds à l'achat de quelques espèces particulières de grain, graines, racines, etc., dans les pays étrangers.—ce Département prendrait la responsabilité des achats à être faits par l'entremise du Consul Britannique, sur le lieu, dans le cas où il y aurait un tel Officier dans cet endroit. Le Ministre de l'Agriculture a toute raison de croire que ces Officiers se feront un plaisir de rendre ce service. Il est entendu que toutes les dépenses seront faites par l'Association qui fera

les achats. Veuillez mentionner la chose au Président.

Votre, etc., avec considération,

WILLIAM HUTTON,

Secrétaire.

GRANTHAM HALL, }
24 Dec., 1856. }

MON CHER MONSIEUR.—En référant à ma lettre de cette date, touchant l'importation de grain pour l'Association des pays étrangers, je prends sur moi d'ordonner une petite quantité de blé de printemps, environ cinquante minots en tout, des différentes sortes, (s'il y en a plus d'une qui croisse), les plus estimées où elles croissent. Il faut que ce soit de bons échantillons de la récolte de l'été dernier. Une mention particulière sera faite que c'est pour la semence. Il serait aussi à désirer (si l'on pouvait promptement obtenir l'information) qui l'on sût quand il fut semé et moissonné. Vous pourriez mentionner que quelques simples, importés des Bas-Canada il y a quelques années, ne crurent pas, et demander que l'on prenne toutes les précautions pour éviter d'avoir du grain séché au four ou soumis à quelque procédé qui pourrait avoir détruit ses pouvoirs de végéter. Je désire qu'il soit du voisinage immédiat de Riga. Si le Consul trouve difficile d'exécuter l'ordre, et de l'envoyer de suite, ou pourrait charger d'envoyer l'ordre au Consul à Dantz, en demandant que le grain fût choisi dans ses environs, et envoyé de suite à Hambourg, et je crois qu'entre cette place et Dantz il y a un chemin à lisses. De ce port en Angleterre il y a des bateaux à vapeur. Il pourrait être envoyé de là par nos bateaux à vapeur à Portland, de manière à arriver dans le Bas-Canada en Avril, à temps pour notre semence de printemps. Par ce moyen on gagnerait une année. Comme mon but en mentionnant les places ci-dessus pour l'achat du grain, est par rapport à leur latitude, je demande que l'on aie soin de ne pas acheter du blé qui y est envoyé, pour être vendu, des districts plus au sud. Voulez vous voir à ce que ma lettre soit envoyée au Ministre d'Agriculture, en lui demandant, que si c'est praticable, on mette de suite ma demande à exécution.

Je demeure,

Mon cher Monsieur,

Bien sincèrement votre, etc.

R. N. WATTS,

Prés., B. A.

A WILLIAM EVANS, Ecr.,

Sec.-Tres., B. A.

GRANTHAM HALL, }
24 Dec., 1856. }

MON CHER MONSIEUR.—J'ai reçu copie de la lettre de M. Hutton, du 17 courant, au sujet de l'importation de grain, graines de semence, et racines des pays étrangers.